

ABONNEMENT.
 Annuaire : 10 fr.
 Six mois : 5 fr.
 Trois mois : 2 fr. 50
 Poste A.
 Un an : 10 fr.
 Six mois : 5 fr.
 Trois mois : 2 fr. 50

ON s'abonne :
 A SAUMUR, chez M. BOUTIER, Libraire, rue de la Bourse, 33.
 A PARIS, chez MM. HAVAS-LATITE et Co, Place de la Bourse, 8.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois par poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne, 20 c.
 Réclames, 30
 Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

SAUMUR, 9 Novembre 1877.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Présidence de M. DESSEAUX, doyen d'âge.
 Séance du 7 novembre 1877.
 (Suite.)
 Le scrutin pour la nomination d'un président provisoire de la Chambre donne le résultat suivant :

Nombre de votants.	461
Bulletins blancs ou nuls.	170
Suffrages exprimés.	291
Majorité absolue.	146

M. Jules Grévy a obtenu 290 voix.
 En conséquence, M. Jules Grévy ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président provisoire de la Chambre des députés.

M. le président fait connaître le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination de deux vice-présidents provisoires :

Nombre de votants.	462
Bulletins nuls.	171
Suffrages exprimés.	291
Majorité absolue.	146

M. Rameau..... 285
 M. Lepère..... 284
 M. le duc de Padoue..... 170
 M. le comte de Durfort de Civrac..... 167

En conséquence, MM. Rameau et Lepère sont proclamés vice-présidents provisoires.

Le bureau de la Chambre est ainsi constitué.

M. Desseaux, président, invite M. J. Grévy à occuper le fauteuil de la présidence.

Présidence de M. Jules Grévy, président provisoire.

M. le président provisoire. — Je remercie la Chambre du témoignage de haute confiance dont elle vient de m'honorer, et je compte sur son bienveillant appui pour accomplir les devoirs qu'elle m'impose.

Je la prie de me permettre d'adresser ses remerciements à son honorable président d'âge. (Assentiment. — Très-bien ! très-bien !)

L'ordre du jour appelle le tirage au sort des bureaux.

Il va y être procédé.

(L'opération du tirage au sort des bureaux et de la répartition des noms de MM. les députés entre les neuf bureaux s'accomplit au moyen de l'appareil Tamisier et s'effectue d'une manière presque instantanée.)

M. le président. — Je propose à la Chambre de se réunir demain dans ses bureaux, pour leur constitution et pour la vérification des pouvoirs.

S'il n'y a pas d'opposition, les bureaux se réuniront à une heure.

Quelques membres. — Pourquoi pas tout de suite ?

A gauche. — Demain, à neuf heures du matin !

A droite. — Ce soir, à huit heures !

M. le président. — La Chambre ne peut pas se réunir immédiatement dans ses bureaux : la constitution des bureaux n'a pas été et ne pouvait pas être mise à l'ordre du jour.

Je ne puis la consulter que sur l'heure où elle voudra se réunir demain dans ses bureaux.

M. de Tillancourt. — A une heure.

M. le président. — S'il n'y a pas d'opposition, les bureaux se réuniront à une heure. Voix à gauche. — A neuf heures !

M. le président. — Vous demandez neuf heures ? Je vais consulter la Chambre.

(La Chambre, consultée, repousse la proposition d'une réunion des bureaux demain à neuf heures.)

Quelques membres à gauche. — A midi.

M. le président. — J'avais proposé une heure : c'est l'heure ordinaire de la réunion des bureaux. Je ne vois pas de raison pour qu'il en soit autrement. (Assentiment.)

Cependant, si l'on insiste, je consulterai encore la Chambre. (Non ! non !)

Ainsi les bureaux se réuniront à une heure

pour leur constitution, pour la vérification des dossiers d'élections et la préparation des rapports.

La Chambre se réunira à trois heures en séance publique, pour entendre les rapports sur la vérification des pouvoirs. (Assentiment général.)

Il n'y a pas d'opposition ?

L'ordre du jour reste ainsi réglé.

La séance est levée à quatre heures trente-cinq minutes.

Séance d'hier jeudi 8 novembre.

La séance est ouverte à trois heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs, constatation faite de la régularité des opérations électorales et de la production des pièces justificatives établissant l'âge et la nationalité.

La Chambre, conformément aux conclusions des bureaux, prononce l'admission des députés élus dans les arrondissements suivants :

Aube, arrondissement de Bar-sur-Seine. — M. Rouvre, M. Tézenas, rapporteur.

Plusieurs membres à droite disent que la Chambre n'est pas en nombre et demandent le renvoi à demain.

M. le président dit qu'il n'y a pas lieu de renvoyer à demain, mais d'attendre que la Chambre soit en nombre.

La séance est suspendue et reprise après un quart d'heure.

La Chambre reprend la vérification des pouvoirs. (La séance continue.)

ELECTIONS DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES DES BUREAUX.

1^{er} bureau. — M. Desseaux, président ; M. Lepère, secrétaire.

2^e. — M. Labadie, président ; M. Renault-Morlière, secrétaire.

3^e. — M. A. Grévy, président ; M. Frank Chauveau, secrétaire.

4^e. — M. Leblond, président, 22 voix

contre M. Labitte, 16 voix ; M. Pellet, secrétaire, 26 voix ; 16 abstentions.

7^e. — M. le comte de Lur-Saluces, président ; M. Varambon, secrétaire.

8^e. — M. Jules Ferry, président ; M. Drummel, secrétaire.

9^e. — M. E. Thourel, président ; M. de Laporte, secrétaire.

10^e. — M. Robert de Massy, 24 voix, contre M. Durfort de Civrac, 16 voix ; M. Turquet, secrétaire.

11^e. — M. Sénart, 20 voix, contre M. de La Rochefoucauld ; M. A. Joly, secrétaire, contre M. de Breteuil.

Tous les membres élus dans les bureaux appartiennent à la gauche de la Chambre.

Voici comment se répartissent les forces de la gauche et de la droite, d'après le tirage au sort des bureaux :

1^{er} bureau : 25 républicains contre 23 députés de la droite.

2^e bureau : 30 républicains contre 18.

3^e bureau : 29 — 19.

4^e bureau : 29 — 19.

5^e bureau : 29 — 19.

6^e bureau : 31 — 17.

7^e bureau : 26 — 22.

8^e bureau : 30 — 18.

9^e bureau : 32 — 16.

10^e bureau : 27 — 21.

11^e bureau : 26 — 21.

La vérification des pouvoirs est répartie comme suit entre les divers bureaux :

Le 1^{er} bureau vérifiera les élections de l'Ain à l'Ariège.

Le 2^e, de l'Aube à la Charente-Inférieure.

Le 3^e, du Cher à la Drôme.

Le 4^e, de l'Eure à la Gironde.

Le 5^e, de l'Hérault à la Loire.

Le 6^e, du Loiret à la Haute-Marne.

Le 7^e, de la Marne à l'Oise.

Le 8^e, de l'Orne à la Saône.

Le 9^e, de Saône-et-Loire à la Seine.

Le 10^e, de Seine-Inférieure au Tarn-et-Garonne.

Le 11^e, du Var aux colonies.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.
CLARENS.
 NOUVELLE INÉDITE.
 (Suite.)

J'aurais voulu revenir à Clarens, le lendemain et les jours suivants ; mais l'idée que je pouvais être importun et que M^{lle} Amavis me jugerait mal, me retint chez moi, où je me mis au travail avec la plus grande ardeur. Je choisis dans ce but la question suivante : « De jurius que ex pigore et hypocheca nantur », ayant Marcien sous les yeux et m'évertuant à traiter les *tria jura* avec des développements sans fin.

Cinq à six jours passèrent ainsi dans les études les plus sérieuses ; cependant, je dois ici dire la vérité, l'image de Marguerite se présentait souvent devant mes yeux.

Comment se fait-il, me disais-je, que personne ne m'ait parlé d'elle ici ; car enfin, elle vient quelquefois à la ville ? Le dimanche, par exemple, elle assiste aux offices religieux, à moins qu'elle ne soit de l'église réformée ? Je verrai par moi-même, demain, j'assisterai à la première messe et je me promènerai ensuite jusqu'à dix heures du matin.

La-dessus, je fermai mon secrétaire, je roulai sérieusement une cigarette, et je m'allongeai dans un fauteuil.

Doux farniente ! Alors je pouvais encore rester mon maître, ou plutôt la paresse agréable avait le droit de s'emparer de moi. Il n'en est plus ainsi depuis longtemps : la vie sans repos, le travail sans relâche me sont au contraire maintenant d'une nécessité impérieuse.

Je compte que j'étais là depuis une demi-heure, lorsqu'on heurta lourdement à l'huis de ma porte.

La porte s'ouvrit ensuite pour livrer passage à un garçon endimanché, enrubané et rasé de frais, lequel tenait par la main une paysanne au jupon rouge et à la coiffe blanche en forme de casque.

Bonjour, monsieur Roland et la compagnie dirent-ils tous deux à la fois.

J'avais devant moi Georges Chipotard, méconnaissable au premier coup d'œil, et... Louise.

Georges Chipotard venait me présenter sa future épouse et m'inviter à la noce pour la semaine suivante. Je regus le bouquet de la mariée et je m'empressai de ne pas refuser d'assister à la bénédiction nuptiale et au banquet.

— Il y a longtemps, leur dis-je, que je n'ai vu M. Dackley. Comment va-t-il en bas ? La famille Mayer est en bonne santé, je suppose ?

— Merci, monsieur, répondit Chipotard : M. Dackley est un homme solide, et M. Mayer aussi ; et M^{me} Mayer se porte bien...

— Il n'y a que mademoiselle, ajouta Louise, laquelle est d'une petite santé. Tout de même qu'elle souffre souventes fois, mais c'est un ange du bon Dieu. Ça ne se plaint jamais, et c'est toujours souriant.

— Vous ferez à tous mes compliments, mes amis, en attendant que j'aile à Clarens. Du reste, je les verrai peut-être demain s'ils viennent à la ville : je crois que demain est un dimanche ?

— Oh ! ils n'y viennent pas, monsieur. Mademoiselle a trouvé comme ça que dans les premiers temps les dames la dévisageaient trop d'en haut, et depuis elle va à la messe à Pompogne.

— Mais, c'est plus loin ?

— A peu près la même chose : un petit quart d'heure de plus peut-être. Ensuite, s'il fait trop chaud, il y a la voiture et le cheval qui ne sont pas là pour rien faire.

— C'est clair, c'est clair ! Ils ont bien raison d'aller à Pompogne. Allons, mes amis, à mardi prochain, et Dieu veuille que le temps soit beau pour votre mariage.

Et je leur donnai la monnaie d'usage pour le bouquet.

Voilà donc ma journée du dimanche manquée ! Je ne pouvais décemment aller à la messe à Pom-

pogne sans me faire remarquer.

Ma curiosité était satisfaite à tous égards sur le compte de M^{lle} Amavis : ce n'était donc plus ce mobile qui semblait maintenant diriger mes actions et me faisait rêver. Etais-je amoureux de Marguerite que j'avais vue une seule fois ?

Oh ! l'imagination des jeunes gens !

Attendre deux jours pour la voir, c'était bien trop long.

Le lendemain, je fis rencontre d'Alphonse.

— Nous sommes donc de noces ? Telles furent mes premières paroles en lui tendant la main. Chipotard m'a fait l'honneur de m'inviter.

— Ah ! vous y allez ?

— Comment refuser lorsque je sais vous trouver quelque part ?

— J'ai pourtant failli ne pas y être. Je n'aime pas les noces villageoises à cause du bruit qu'on y fait et de la gêne que je m'impose ou que j'impose aux autres ; mais Georges aurait attendu mon retour, si même j'avais prétexté un voyage pour mardi ; alors je me suis résigné et j'en suis moins contrarié en apprenant que vous serez des nôtres. Mais vous vous faites rare, Étienne ; on ne vous voit plus !

— J'ai eu du travail ; je prépare mon doctorat.

— Dans ce cas, je vous excuse.

— J'aime pourtant votre retraite de Clarens plus que toute autre, puisque j'y ai passé de bonnes

L'Assemblée nationale rend compte en ces termes de la première séance de la Chambre des députés :

« De part et d'autre, on se prépare à la lutte, on se compte, les combattants se mesurent du regard, se provoquent du geste et de la voix.

» On est impatient d'en venir aux mains. M. Gambetta excite ses soldats, les pousse à la résistance; à droite on est plus calme.

» En attendant, M. Desseaux, qui a le bonheur ou le malheur d'être âgé de quatre-vingts ans, préside la première séance. Ne devant cet honneur qu'à son grand âge, il ne remercie point ses collègues, mais il déplore la mort prématurée et imprévue de M. Thiers.

» M. Desseaux déclare qu'il combattra tous les dictateurs (même M. Gambetta?) et puis il crie : « Vive la République ! » et la gauche répète : « Vive la République ! » c'est toujours la même chose.

» On vote pour la constitution d'un bureau provisoire; la droite s'abstient; M. Grévy est nommé par 290 voix sur 291 votants. N'oublions pas que la Chambre compte 533 membres.

» MM. Rameau et Lepère sont élus vice-présidents par 285 et 284 voix; les droites ont voulu se compter cette fois, et MM. de Padoue et Durfort de Civrac obtiennent 470 et 467 suffrages. Voilà, certes, une minorité imposante.

» M. Grévy prend possession du fauteuil de la présidence.

» Le bruit court qu'il va prononcer un discours; mais, à la grande stupéfaction des gauches, M. Grévy ne prononce que ces paroles : « Je vous remercie de l'honneur que vous me faites et je comprends tous les devoirs que m'impose cette marque de confiance ».

» C'est tout; M. Grévy s'assied et se croise les mains. Les gauches boudent, mais elles se consolent vite. M. Grévy, dit-on, se réserve pour sa nomination définitive.

» Alors, attendons. »

Sous ce titre : *La conciliation a-t-elle été possible ? nous lisons dans la Défense :*

« Au moment où s'engage une lutte où dépend le sort d'un grand pays, la conscience s'arrête et revient sur elle-même. N'était-il pas possible de conjurer la lutte? N'a-t-on pas laissé échapper l'heure de la conciliation, bienfait si désirable, qu'il faudrait, pour l'obtenir, aller jusqu'à la dernière limite des sacrifices compatibles avec l'honneur? »

» Nous avons deux fois conseillé la conciliation depuis le 16 mai. En deux circonstances, elle a paru possible.

» La première fois, c'était après la mort de M. Thiers. C'est M. Thiers qui avait séparé les conservateurs en deux tronçons. Il avait divisé pour régner, et son insatiable ambition avait porté ainsi un coup mortel à la cause conservatrice. M. Thiers disparu, la paix semblait facile.

» Le Maréchal avait été au devant de la

heures alors que la roue ne tournait pas; et maintenant que la fabrique est en vie, je la trouve bien plus attractive. Si vous le permettez, j'y reviendrai souvent.

Vous me ferez plaisir à chaque fois. On ne pouvait être plus gracieux; on ne pouvait surtout m'être plus agréable. Voilà que tous les obstacles étaient levés, le plus naturellement du monde, pour me permettre d'approcher de M^r Amavis.

Louise m'avait dit que Marguerite était d'une santé délicate; et cette pauvre enfant habitait tout auprès d'une lagune! Est-ce que l'influence climatique n'était pas pour quelque chose dans les souffrances passagères qu'elle pouvait avoir? Mais à qui parler de mon opinion sur ce point? Est-ce que cela me regardait, après tout?

Enfin, je pouvais bien m'en préoccuper; seulement, il fallait choisir le moment opportun pour cela. Parler est d'argent, se faire est d'or, disent les Orientaux.

Le lundi soir, j'avais bonne envie d'aller voir épingle l'épousée. C'est un usage qui a bien son côté original et piquant.

Enfin, le mardi matin, j'étais à l'heure dite à l'entrée de la ville pour assister à la descente des carrioles et pour me mettre en file avec les autres jusqu'à l'église.

(A suivre.)

DR BERGUES-LA-GARDE.

réconciliation. Il avait lui-même convié toute la nation aux funérailles de son rival. Il voulait que toutes les discordes conservatrices fussent oubliées sur la tombe de celui qui les avait nourries. Il voulait que le grand parti national se reconstituât après la mort de l'homme qui l'avait détruit.

» Nous disions alors que la place était libre pour un grand homme d'Etat, qui consacrait son génie et ses forces à nous rendre la France de 1874, cette majorité de bons citoyens unis par un pacte dans une politique vraiment nationale.

» On pouvait alors réconcilier le centre gauche à la politique conservatrice, et convier tous les conservateurs à la lutte contre le radicalisme.

» On sait comment les exécuteurs testamentaires de M. Thiers ont réussi à déjouer cette tentative de salut national. Ils sont parvenus à donner à M. Thiers des funérailles dignes de ses derniers jours, indignes du reste de sa vie. Sur la tombe de l'ambitieux, les discordes civiles ont été fomentées, les haines envenimées, la scission rendue plus profonde. Cette mauvaise action pèsera lourdement sur la mémoire des hommes qui l'ont commise. C'est un véritable crime, commis par des octogénaires étourdis!

» Après le 14 octobre, si le parti conservateur n'était pas triomphant, le parti révolutionnaire était affaibli. Aucun parti ne pouvait prétendre à une restauration; le centre gauche n'avait plus le droit d'être inquiet pour la République. La porte était encore ouverte à la réconciliation. Nous l'avons demandée. Jamais le centre gauche n'a été plus provocant, plus insolent. C'est lui qui a excité les révolutionnaires; c'est lui qui a aigri les haines, ravivé les discordes. Ce parti voulait sans doute se faire marcher; il prétendait qu'on achetât, bien cher son précieux concours. Notre cause est de celle qui n'ont pas besoin de mercenaires.

» Ceux qui il fallait réconcilier ont tourné le dos à la conciliation. Ils l'ont insolentement repoussée. Ils voulaient la soumission la plus humiliante.

» Que tout le poids de la lutte retombe sur ce parti insensé. Qu'il en porte la responsabilité dans le présent et dans l'avenir.

» Aussi bien, c'est lui qui a fait dégénérer en trahison la conciliation tentée par le Maréchal en 1876. C'est lui qui a entraîné Louis XVI, Charles X et Louis-Philippe dans la ruine. C'est lui qui a toujours livré les positions conservatrices qu'on lui donnait à garder.

» D'ailleurs, toujours victime de ses fautes, il était le premier égorgé par ceux auxquels il vendait ses positions.

» On prétend qu'un tiers parti essaye de se constituer, un parti modérateur et conciliant. Avant de nous fier à ce parti, nous voulons le voir à l'œuvre. Nous l'y verrons bientôt. Qu'il formule son programme, qu'il nomme ses chefs; qu'il prenne position dans la lutte qui va s'ouvrir.

» Si vraiment il veut la conciliation, il aura bientôt une ample carrière pour exercer son activité. S'il ne veut que des portefeuilles, nous connaissons ce parti; il n'est pas nouveau.

» Mais, s'il est composé d'hommes lassés par la chute vers le radicalisme, de conservateurs sincèrement dégoûtés de la discorde, de patriotes qui veulent avec le respect des lois le respect des droits, qui travaillent sans trahison à la trêve des partis, qui adoptent pour base première de la politique l'intégrité absolue des principes religieux et sociaux, ce sera un grand et noble parti, qui réunira tous les bons citoyens.

» Nous dirons seulement qu'il a attendu bien tard pour naître; qu'il a laissé passer l'heure.

» Sous le ministère Dufaure, nous l'attendions. Où était-il? C'était son heure. Au moment où M. Jules Simon désertait son poste, il pouvait l'arrêter. Où était-il? Au moment où la conciliation semblait faite, après la mort de M. Thiers, on l'a cherché en vain; on l'a cherché dans les polémiques qui ont suivi le 16 mai, dans celles qui ont suivi le 14 octobre. On promet sa venue aujourd'hui. Nous attendons encore, mais nous ne voyons rien venir. Qu'il se hâte! Dans huit jours, il sera peut-être trop tard.

Henry des Houx.

Chronique générale

A-t-on jamais trouvé quelque chose de plus ridicule que les bruits de Bourse?

On sait que c'est un bruit de Bourse qui a inventé la prise de Sébastopol un an avant le fait accompli.

C'est encore un bruit de Bourse qui, en 1870, annonçait dès le début de la campagne que 25,000 Prussiens avaient été faits prisonniers.

Enfin, les bruits de Bourse annoncent périodiquement, au moins une fois par semaine, la mort du Pape.

Mardi, voici quel bruit stupide les boursiers répandaient: Le Maréchal-Président, après avoir constaté l'avortement de la combinaison Pouyer-Quertier, aurait pris le chemin de fer pour se rendre à sa terre de La Forêt, laissant le cabinet du 17 se débrouiller comme il l'entendrait.

Les badauds ont accepté durant quelques minutes ce racontar comme vrai, et les boursiers ont pu compléter la manœuvre ourdie par eux à leur guise.

Ce n'est pas tout. On est allé jusqu'à dire que les ministres avaient imité le Maréchal en s'éloignant de leur poste, de telle sorte qu'il n'y aurait plus eu de gouvernement. Cette dernière assertion a ramené, par son extravagance même, l'opinion à la vérité. On a bien voulu croire que le pouvoir exécutif et son personnel n'avaient pas déserté en masse.

Ce qui détruit d'un mot, d'ailleurs, ces mensonges effrontés, c'est qu'un conseil des ministres a été tenu le même jour à quatre heures de l'après-midi, au palais de l'Élysée.

LES ÉLECTIONS DES CONSEILS GÉNÉRAUX.

Un fait se dégage des élections de dimanche, c'est que l'esprit de parti domine là où les suffrages devaient se porter exclusivement sur les hommes les plus aptes par leur situation personnelle, leur caractère et leur intelligence des affaires, à représenter les intérêts administratifs.

Au lieu de se demander quel est le candidat qui a rendu le plus de services au département, quel est celui qui a montré le plus d'aptitude dans la défense des intérêts communaux ou agricoles de sa circonscription, l'électeur a cherché celui qui fait le plus d'opposition systématique.

Les conservateurs ont eu le tort, dans certains départements, de s'abstenir en grand nombre.

En présence de l'abandon présumé du Maréchal, un immense découragement s'était emparé, non-seulement des fonctionnaires, mais encore de tous les honnêtes gens qui avaient prêté leur concours au ministère du 16 Mai.

Les radicaux, au contraire, ont montré une arrogance sans borne et une confiance dans le succès prochain de la République radicale.

Tous ont suivi le mot d'ordre et ont voté avec discipline, ainsi que le disait un bon rouge de Périgueux: « Nous étions sûrs, avec notre discipline, du succès de notre candidat (le docteur Gadard); on est mis à l'élection un manche à balai, le nombre des voix eût été le même! »

On lit dans la Gazette de France.

M. le duc de Broglie, chef du ministère, vient d'échouer au Conseil général. Il a été battu par un bonapartiste, M. Fouquet.

M. de Rothschild, chef de la maison de Rothschild, a été également battu, à Ferreres par M. Foucher de Careil.

C'est l'épilogue de cette grande comédie électorale que vient de jouer le Français, né plus léger que malin, quoi qu'on en dise.

L'Europe apprendra, — puisqu'il n'est plus question que de l'Europe, — que la République démocratique n'a pas de place, même pour le fauteur modeste de conseiller général d'un arrondissement, pour le chef de la plus grande maison de banque de l'univers et dont le crédit dépasse celui de plus de vingt États.

L'Europe apprendra encore que M. le duc de Broglie, qui s'est lancé tête baissée dans la fameuse alliance avec les bonapartistes, et qui a bravé le feu croisé de la critique pour assurer aux candidats impérialistes les faveurs de l'administration et le protectorat du Maréchal qu'il leur avait assuré, a été battu par ces mêmes bonapartistes au Conseil général, dans le canton de Broglie.

Et la Gazette conclut avec quelque apparence de vérité:

« En fait, quoi qu'on nous en somme, les gauches unies pour rejeter toute conciliation, toute transaction.

» M. Bonnet-Duverdier proclamé chef du groupe d'extrême gauche.

» L'Allemagne poussant de toutes ses forces à la chute du Maréchal qui ne se présente pas plus d'esprit de sagesse; si, par son départ, elle tombe sous la direction radicale et cela à la veille des événements les plus graves que nous ayons traversés depuis 1870.

» La République fait son œuvre; la France saura ce qu'il lui en coûtera.

» Si, une fois réunis, les députés ne montrent pas plus d'esprit de sagesse; si, ils veulent laisser faire M. Gambetta dont le programme se résume par ce mot que la République française emploie constamment: « tout bousculer! » — nous n'en avons pas pour longtemps à arriver au bout du fossé où se fait la culbute.

» M. Thiers disait: « au plus sage », M. Gambetta, aidé de son ami M. Bonnet-Duverdier, dit: « au plus audacieux. »

» M. de Bismark dit lui, comme nous l'apprend la Gazette de Cologne, « qu'il faut un civil à la tête de l'armée française. » Ce n'est que plus tard qu'il en montrera la raison. »

Dernier écho des élections :

Un procédé très-radical, et qui prouve éloquentement combien certains révolutionnaires, fidèles aux traditions éclairées des ancêtres de 1793, sont amis du progrès :

Le Courrier de Bruxelles rapporte qu'un de ses amis, étant dernièrement en France dans un canton qui avoisine le mont Cenis, eut l'occasion d'assister à une réunion convoquée par le candidat radical. L'assemblée n'était guère composée que d'électeurs habitués à vivre des voyageurs qui suivaient l'ancienne route de Suze, et fort ennuyés de se voir enlever, par le chemin de fer, l'exploitation des étrangers. Néanmoins, le voyageur belge fut pas médiocrement étonné d'entendre l'orateur radical s'écrier: « Mes amis, si je suis nommé, je vous promets de faire supprimer les chemins de fer et de boucler le mont Cenis. »

Le radical fut nommé. Doit-il se moquer des braves électeurs qui attendent leur autorisation pour se mettre à l'œuvre de destruction et comptent fermement sur leur député!

Il y a eu dimanche soir des troubles à Arles sur la place de l'Hôtel de Ville, au moment où la foule qui s'y trouvait rassemblée a appris le résultat des élections départementales et notamment la nomination des deux candidats conservateurs, MM. de Courtois et Ambrois.

Après avoir chanté la Marseillaise, la foule, excitée par des meneurs, a proféré des cris tumultueux et séditieux. Le sous-préfet se décida alors à requérir l'intervention de la force armée. Un escadron de dragons fut aussitôt envoyé au quartier pour faire évacuer la place de l'Hôtel de Ville et dégager les rues adjacentes. L'ordre ne tarda pas, grâce à cette intervention de la cavalerie, à être rétabli.

L'autorité a fait procéder à quelques arrestations. Une douzaine de personnes des plus compromises sont actuellement sous les verrous et ne tarderont pas à être citées devant le tribunal de police correctionnelle.

Le tribunal correctionnel de Montpellier a consacré, lundi et mardi, deux longues audiences au procès des neuf individus prévenus d'être les auteurs des troubles qui éclatèrent à Gigean, grosse commune de l'arrondissement, le 14 octobre au soir, au moment du dépouillement du scrutin. On se rappelle que M. Antierieu, maire révoqué de Gigean, fut hissé par la foule sur la chaise de la salle, qu'après le discours prononcé par lui le tumulte devint indescriptible, que les gendarmes furent tous criblés que l'un d'eux fut blessé d'un coup de couteau à épée au côté gauche.

Trente-deux témoins étaient cités. Après l'énergique réquisitoire de M. Chamayou, procureur de la République, et les plaidoiries de quatre avocats, M. Lisbanna, député et son fils, Jouyion, ancien avocat général révoqué, et Verdier, les débats ont clos mardi soir à six heures, et le prononcé du jugement a été renvoyé au lendemain.

M. Marius Anterieu a été condamné à 1.000 francs d'amende ; Dutroy-Clavel à six mois de prison et 100 francs d'amende ; Baille et Bonnet, chacun à quatre mois de prison et 100 francs d'amende ; Souchon, à trois mois de prison et 100 francs d'amende ; Roudier, à un mois de prison et 50 francs d'amende ; Vidal, à huit jours de prison et 16 francs d'amende.

Guerre d'Orient.

L'ARMISTICE.
On mande de Berlin : C'est après en avoir conféré avec M. de Bismarck que M. Depretis a déclaré à M. Magliari que le cabinet de Berlin verrait avec satisfaction le gouvernement du roi Victor-Emmanuel offrir sa médiation entre les Russes et les Turcs.

Les termes de cette médiation ont été arrêtés entre la chancellerie allemande et le président de la Chambre italienne. Les dépêches de l'étranger confirment les conditions que nous avons données le 29 octobre, en huit articles, le huitième étant incertain. On nous écrit que l'Angleterre se joindrait à l'Italie dans cette tentative pour faire réussir le projet d'armistice directement négocié entre la Russie et la Turquie.

Zimniza, 7 novembre.
Un officier roumain qui arrive de Plewna donne les renseignements suivants : Les ouvrages construits par les Russes et les Roumains ne permettent plus à Osman-Pacha de se créer un passage de vive force. Le général ottoman sera fatalement amené à rendre un jour ou l'autre à discrétion. Les Russes sont aujourd'hui en position de repousser une armée de secours qui viendrait par la route de Sofia.

Bucharest, 6 novembre.
Les Russes ont rendu leurs positions inattaquables dans les passes de la Chipka. Toute tentative de la part des Turcs contre Gabrova serait sans résultat. Les Russes construisent un grand nombre de tranchées, en vue des neiges qui tombent dans les Balkans pendant une partie de l'hiver.

Zimniza, 7 novembre.
La neige continue à tomber en abondance dans les Balkans, et le froid est devenu très-vif. Les conditions climatiques, si défavorables aux Turcs, sont sans effet sur nos troupes, dont l'état sanitaire va en s'améliorant. Le feu des batteries turques qui inquiétait nos convois venant de la nuit de Gabrova, complètement cessé. Quelques coups de fusil sont échangés, par intervalle, aux avant-postes.

Bucharest, 7 novembre.
Les nouvelles qui nous arrivent du théâtre des hostilités continuent à être favorables à l'armée russo-roumaine. A la suite de son dernier échec, Chefket-Pacha s'est retiré dans Orkanie, où il ne tardera pas à être attaqué par les Russes, dont l'aile gauche, renforcée par toutes les troupes disponibles, comptera avant peu plus de 50.000 hommes, force plus que suffisante pour tenir tête et repousser au besoin Méhémet-Ali qui, dit-on, s'apprête à sortir de Sofia pour dégager son collègue de Plewna.

Raguse, 7 novembre.
Les Monténégrins sont en force devant Plogoritza. Une partie du matériel de siège est arrivée ; le bombardement de cette place commencera avant peu. Les bandes d'insurgés en Bosnie et en Herzégovine augmentent chaque jour. Les troupes de Moustapha-Pacha, obligées de se porter successivement à marches forcées sur tous les points menacés, se trouvent sur les dents. Le général ottoman a demandé des renforts à Constantinople, ainsi que l'autorisation d'armer toute la population musulmane.

Talis, 7 novembre.
Le 26 octobre un premier convoi composé en grande partie d'officiers faits prisonniers dans la bataille du 15, est arrivé ici, escorté par des cosaques. Aujourd'hui, nous avons vu défiler plu-

sieurs bataillons turcs qui vont être internés dans l'intérieur.
Au nombre des trophées de la victoire remportée par le grand-duc Michel, et qui ont été dirigés sur notre ville, se trouvent quatre drapeaux et quinze pièces de campagne avec leur matériel. Le restant de l'artillerie enlevée à l'ennemi a été employé à armer une partie des batteries élevées contre la ville de Kars.

Le bruit court que Moukhtar-Pacha, attaqué vigoureusement par les généraux Heymann et Tergoukassoff, et voyant ses communications avec Erzeroum sur le point d'être coupées, aurait abandonné ses positions à Deverboyoum.

Vienne, 7 novembre.
D'après des renseignements puisés auprès de personnes compétentes, les forces russes devant Plewna seraient de 120.000 hommes. Osman-Pacha ne disposait que de 50.000 hommes, et la majeure partie de sa cavalerie serait démontée.

Dans le cas où le général ottoman tenterait le sort des armes pour se créer un passage de vive force, il est peu probable qu'il puisse empêcher de laisser tout son matériel d'artillerie entre les mains des assiégeants.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.
Recrutement. — Classe de 1877. — Formation des tableaux de recensement.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses administrés que l'article 8 de la loi militaire du 27 juillet 1872 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, à leurs parents ou tuteurs, de faire la déclaration nécessaire pour l'inscription sur ces tableaux. En conséquence, les jeunes gens omis seront reportés à la classe suivante, ce qui retardera leur libération.

Les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui leur échoira au tirage, à moins qu'ils ne produisent, avant ce tirage, un extrait de naissance régulier, ou, à défaut, un document authentique.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement, par suite de fraude ou de manœuvres frauduleuses, seront déferés aux tribunaux ; ils pourront être punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et en cas de condamnation ils seront, après l'expiration de la peine, inscrits en tête de la liste du tirage, où les premiers numéros leur seront attribués de droit.

Les jeunes gens qui désireraient passer la visite du conseil de révision dans un département autre que celui où ils tireront au sort, doivent en faire la demande au fonctionnaire chargé de présider aux opérations de tirage.

Hôtel de Ville de Saumur, le 4^e novembre 1877.

Le Maire, LECOY.

PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT MARTIN A TOURS.

Le jeudi 15 novembre 1877.

Départ de Saumur à 8 h. 24 m. du matin. Arrivée à Tours à 10 h. 42 m.
Départ de Tours à 5 h. 25 m. du soir. Arrivée à Saumur à 7 h. 45 m.
Une réduction de 50 0/0, c'est-à-dire la demi-place à l'aller et au retour, est accordée pour tout groupe de 40 personnes au moins, voyageant sous un chef qui devra prendre et payer, au guichet de la gare de départ, la totalité des billets nécessaires au dit groupe.

Ainsi, en 1^{re} classe, on paiera 7 fr. 85 ; en 2^e classe, 5 fr. 90 ; en 3^e classe, 4 fr. 30. S'inscrire en versant les fonds chez MM. les curés de la ville, jusqu'au lundi soir, 12 novembre. Le mercredi 14, les billets seront délivrés, ou le prix versé sera restitué si 40 inscriptions n'ont pas été recueillies.

Tours, le 7 novembre.
M. S. E. M^{gr} le cardinal-archevêque de Rouen étant empêché, la solennité de Saint-Martin, qui aura lieu dimanche prochain, à Tours, sera présidée par M^{gr} de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges. M^{gr} l'archevêque de Tours et les évê-

ques du Mans, de Laval, de Blois, de Bayeux, de La Rochelle et de Basile, et l'abbé de la Trappe de Bellefontaine, assisteront à cette fête.

Tours. — M. Wilson, député d'Indre-et-Loire, était avant-hier fort entouré par ses collègues de la gauche, au sujet d'une attaque dont il a été l'objet mardi à Tours de la part du père de son concurrent au conseil général. Voici, sur ce fait, les détails que nous trouvons dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« M. Muller père, propriétaire à Reigné, ayant à se plaindre de deux articles injurieux publiés contre lui dans l'Union libérale, envoya hier matin à ce journal deux de ses amis chargés de demander à M. Wilson, qui considère sinon comme l'auteur, du moins comme l'inspirateur de ces articles, une rétractation, dont il indiquait les termes, ou une réparation par les armes.

M. Wilson ayant désigné deux de ses amis pour régler cette affaire, des pourparlers s'engagèrent, à la suite desquels M. Wilson, sans vouloir dire s'il était l'auteur ou s'il avait été l'inspirateur de ces articles, refusa et la rétractation et la réparation demandées.

Sur ce refus, M. Muller se rendit seul à l'hôtel de Bordeaux, où descend habituellement M. Wilson. Après s'être présenté trois fois inutilement, il rentra à son hôtel, quand, à la hauteur de la rue Claude, il rencontra dans la rue Royale M. Wilson accompagné de deux personnes.

Il s'avança vers lui et lui exprima le désir d'avoir une explication avec lui. M. Wilson déclara qu'il se refusait à toute explication ; M. Muller insista, et M. Wilson lui ayant d'un ton arrogant réitéré son refus, M. Muller lui cracha au visage et se alla tranquillement tandis que M. Wilson s'essuyait.

Ce que le Journal d'Indre-et-Loire ne dit pas et ce qu'on affirmait mercredi dans les groupes des couloirs, c'est que le député de Bloches a porté immédiatement plainte au parquet de Tours.

Niort. — L'instruction concernant le déficit constaté dans la caisse du trésorier payeur général des Deux-Sèvres se poursuit avec la plus grande activité. Le caissier est au secret, et une perquisition faite dans sa maison n'a amené la découverte que d'un petit nombre de litres qui ont été saisis.

Le déficit est d'environ 50.000 francs. Les premiers détournements remontent à 1870. Il paraît que le caissier procédait ainsi : il recevait une somme de 40.000 francs et n'en portait que 9.000 ou 9.500 en compte. De cette manière, il s'appropriait chaque année une somme plus ou moins forte. Sa comptabilité semblait régulière, et il aurait fallu un travail de pointage pour découvrir les soustractions.

On annonce que la famille du caissier avait offert de couvrir le déficit, mais que M. Petetin a refusé, voulant que cette affaire fût livrée à la justice.

(Revue de l'Ouest.)

Imperméabilisation du cuir. — Nous pensons rendre service à tous nos lecteurs, et principalement aux chasseurs, en leur indiquant un procédé simple et peu coûteux pour rendre le cuir imperméable à l'eau. On sait que le mélange de suif et d'huile de lin donne déjà, à cet égard, d'excellents résultats, mais on obtient un succès certain en opérant de la manière suivante :

On chauffe à feu doux un litre d'huile de lin, à laquelle on ajoute cent vingt-cinq grammes de suif, quarante-six grammes de cire et trente-deux grammes de résine, en agitant avec une spatule en bois pour bien effectuer le mélange. On applique sur le cuir, au moyen d'une brosse, le mélange encore chaud, et le cuir, sans rien perdre de sa souplesse, devient totalement imperméable à l'eau.

AVIS. — Les convoi et enterrement de M^{me} Z. Legué, née Joséphine Leroy, auront lieu demain samedi 10 septembre, à 40 heures du matin, dans l'église de Nantilly. Les amis et connaissances de la famille qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priés de considérer cet avis comme une invitation à y assister.

Pour les articles non signés : P. GODST.

Théâtre de Saumur.
TROUPE DU GRAND THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAYANNES.
LUNDI 12 novembre 1877.
Par extraordinaire

LE POSTILLON DE LONGJUMEAU
Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'ADAM.
Le spectacle commencera par :
CROQUE-POULE
Comédie-vaudeville en 1 acte, de Lausanne, jouée par M. et M^{me} Simon.
Bureaux à 7 h. 3/4 ; rideau à 8 h. 1/4.
S'adresser, pour la location, chez M^{me} THOUX, rue de la Comédie. On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Depuis que le conflit russo-turc a éclaté, l'Univers Illustré a consacré à ces événements une série considérable de gravures aussi remarquables par l'exécution qu'intéressantes par le choix des sujets. Tous les autres faits d'actualité ont été également l'objet de ses soins et l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, que l'Univers Illustré est une publication de premier ordre qui a sa place marquée dans toutes les familles qui recherchent les saines créations intellectuelles. Tout le monde sait, en effet, que sa partie littéraire est à la hauteur de sa partie artistique. Ajoutons enfin que l'Univers Illustré offre en ce moment de nouvelles et très-attrayantes PRIMES GRATUITES à ses abonnés.

Un numéro spécimen, contenant les détails relatifs aux PRIMES GRATUITES, est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.
Abonnements : Paris et départements, un an, 22 fr. ; six mois, 14 fr. 50 ; trois mois, 8 fr. Pour l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux : 3, rue Auber (place de l'Opéra).

Rhumes et Maladies de Poitrine.
SIROP
ANTIPHLOGISTIQUE
DE
BRIANT
Pharmacie BRIANT, 100, rue de Rivoli, PARIS.
Depuis plus de cinquante années, le SIROP de BRIANT est recommandé par les Médecins dans les maladies de l'appareil respiratoire : Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Gripes, etc.
C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicaments pectoraux. Pour éviter les imitations et les contrefaçons, inefficaces ou nuisibles, exiger l'instruction en neuf langues et la signature très-lisible de l'inventeur.
Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purgés et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE
Du BARRY, de Londres
La REVALESCIERE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, des chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, sordeurs, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse ; douleurs, atteintes, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice

et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fébrile en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88.000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castebert, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 65.311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur. — Dieu soit béni votre Revalschière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement

faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminent vertu de votre Revalschière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 79.721.

M^{me} Gauvel-Pizzala, passage Pommeraye, 57, 9, à Nantes, d'anémie, d'épuisement et d'élouffements.

Cure N° 78.364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N° 68.471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalschière l'a rajeuni. « Je préche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalschière

enlèvent toute irritation et toute odeur fébrile en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalschière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus nerveux. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BEASON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du

BARRY et Co, 26, place Vendôme, et 8, rue Cassagnole, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 29 octobre 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin	11 — 15 —	10 h. 30 m. matin	4 — 30 —
7 — 40 —	— — —	9 — 30 —	7 — 40 —

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin	3 — 10 —
12 — 30 — soir	6 — 15 —	7 — 30 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 NOVEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	70 50	35		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	645			Canal de Suez	695	2 50	
4 1/2 %	98 75	75		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	635			Crédit Mobilier esp.	515	3	
5 %	105 55	35		Crédit Mobilier	152 50	5		Société autrichienne	358 75	5	
Obbligations du Trésor, 1 payé.	482 50			Crédit foncier d'Autriche	515			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	932			Charentes, 500 fr. f. p.	196 25		50	Orléans	330 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	490			Est	612 50	7 50		Paris-Lyon-Méditerranée	348 25		
— 1865, 4 %	506			Paris-Lyon-Méditerranée	1003 50	5		Est	325 50		
— 1869, 3 %	383 75	3 75		Midi	770	3 75		Nord	330		
— 1871, 3 %	309 50	50		Nord	282 50	6 25		Ouest	393 50		
— 1875, 4 %	486 25	5		Orléans	1030			Midi	326		
— 1876, 4 %	476 50	1 50		Ouest	670	5		Charentes	230		
Banque de France	2055	20		Vendée, 500 fr. l. p.	770			Vendée	167		
Comptoir d'escompte	652	5		Compagnie parisienne du Gaz	1215	11 25		Canal de Suez	583 75		
Credit agricole, 200 f. p.	335			C. gén. Transatlantique	505	5					
Credit Foncier colonial, 300 fr.	300										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste	8 — 45 —
9 — 10 —	1 — 36 —
12 — 30 —	4 — 30 —
7 — 15 —	10 — 15 —
10 — 37 —	— — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-omnibus	8 — 31 —
9 — 30 —	12 — 40 —
12 — 40 —	4 — 44 —
10 — 38 —	— — —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 46.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Située à Saumur, quartier des Ponts, rue des Capucins, n° 46 et 48, occupée par M. Moneste, charpentier, M. Groleau, boucher, et autres. S'adresser à M^e CLOUARD. (597)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
1^{re} MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n° 4, occupée par le professeur Boré;
2^e MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.
S'adresser, pour traiter, à M^e CLOUARD. (561)

A AFFERMER

Pour le 1^{er} novembre 1878, Un JARDIN avec MAISON d'habitation, contenant 82 ares, situé à Saumur, prairie d'Offard, rue des Saulais.
S'adresser, à Saumur, à M. Gabriel FERRE, rue d'Alsace, 41, ou à M^e CLOUARD, notaire. (552)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après le décès de M. PINET, A la Croix-Cassée, commune de Villebervier.

Le dimanche 11 novembre 1877, à midi.

On vendra :
Six lits complets, vingt-cinq paires de draps, cinq douzaines de serviettes, six douzaines de torchons, six nappes, rideaux de croisées et de lits, tapis, secrétaires, commodes, buffets, armoires, tables, console, canapé, fauteuils, chaises, glaces, pendules, batterie de cuisine, vaisselle, verrierie, bouteilles rouges, 225 litres de vins blanc et rouge en bouteilles, établi, outils de menuisier et autres bons objets.
On paiera comptant, plus dix pour cent. (577)

ON DEMANDE DE SUITE un garçon de vaisselle et un garçon d'office. S'adresser au Café de l'Union.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arrosé, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

DÉPOT

DES FORGES DU BERRY
SPÉCIALITÉ
DE FILS GALVANISÉS
Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit :
N° 16. 60 fr. les cent kil.

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

Le dimanche 11 novembre 1877, à midi, hôtel de la Croix-Blanche, à Fontevault, il sera vendu aux enchères publiques :
Un omnibus, une voiture publique, une charrette, un bois de lit, un buffet et des couverts en ruolz.

LE MONITEUR
des
VALEURS LOTS
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Propriété de la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT
(Société anonyme) au capital de
UN MILLION CING CENT MILLE FRANCS
Siège social, 46, rue La Fayette, Paris.
Publie immédiatement et exactement la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.
Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.
On s'abonne à Paris, 46, rue La Fayette.
Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

Ancienne Maison A. PIE, RAOUL FEIGNOUX

Genre et successeur,
Rue de la Tonnelle, 27, et magasins rue Haute-Saint-Pierre,
SAUMUR.

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES

Dépôt des Colles Givet, Lyon, Château-Renaud.
Huiles spéciales pour machines et usines.

Grand entrepôt des ciments de Pouilly, de Vassy, de Portland et des Ocres jaune et rouge.

- | | |
|--|---|
| PEINTURES PRÉPARÉES
COULEURS FINES, VERNIS, PINCEAUX. | PRODUITS POUR TEINTURES
Indigos, Aniline, Orseille
Extrait de campêche, cachou, garance,
Bois de teintures et colorants. |
| VERRES A VITRES, VERRES pour serres et jardiniers. | ALUN, AMMONIAQUE, SEL D'ÉTAIN
SEL DE TARTRE, SEL D'OSEILLE. |
| VERNIS pour VOITURES
CIRAGE à HARNAIS, EAU DE CUIVRE | Fabrique d'eau de javelle
Manche et rose. |
| ALCOOL DE BOIS, BORAX,
CARBONATE D'AMMONIAQUE | BENZINE, rectifiée et parfumée. |

DÉPOT DE TOUS LES ACIDES

Acétique, citrique, nitrique, muriatique, sulfurique, tartrique, etc.

SICCATIF BRILLANT

Pour la mise en couleur, sans frotage, des appartements, carreaux et parquets.
PRÉPARATION pour teindre instantanément, en noyer, vieux chêne, palissandre, les bois de découpage et les parquets en sapin. (592)

PAUL JEUNETTE

Représentant à Saumur,
Prévient le public qu'il continue la vente des Charbons de terre et Briquettes, Charbons de bois et Coke, en gros et en détail.
Livraison à domicile, par wagons dans toutes les gares, et par bateaux dans tous les ports.
Les commandes sont reçues place de l'Hôtel-de-Ville, n° 10.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR
Quai de Limoges, 70,
Elève de M. Victor LANGERON,
CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,
Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES
EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.
M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.
Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

BIBERON POMPE MONCHOVAUT

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti).
Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.
Fabrique à Laon (Aisne).
Dépôt général à Paris, rue de Juy, 7, Pharmacie Centrale de France.
Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Bibérons à pompe-boules.
Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Bibérons. (600)

AMER PIGON

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous autres connus
1^{er} modèle à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt géo^g à Paris et l'Épicerie
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLAN

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION
du Guano du Pérou

60, FAUBOURG POISSONNIÈRE, PARIS
Seuls Agents en France de la PERUVIAN GUANO CO^Y L^{TD}
NOUVEAUX CONSIGNATAIRES DU
GUANO DU PÉROU
en vertu du contrat du 7 Juin 1876
VENTE SELON L'ANALYSE
Tarif Réduit.
DÉPÔTS EN FRANCE :
Bordeaux..... MM. JOSEPH CIVRAC et Co.
Dunkerque..... LASTRADE DESCANDE et Co.
Le Havre..... LANGSTAFF EBRENBURG et POLLAC.
Nantes..... L. RUSSIL et GUIROY.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.